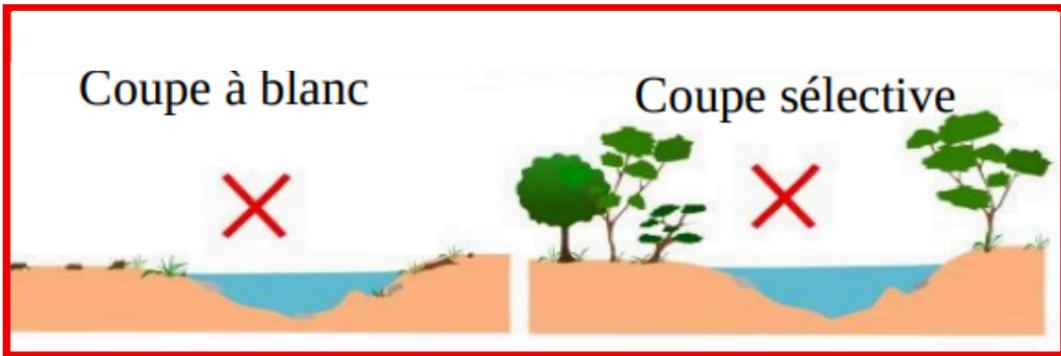


Entretien des cours d'eau



Un peu de vase, des amas de sable, des branchages, tout ça à l'intérieur d'un cours d'eau, mais que se passe-t-il ? Pas d'inquiétude, c'est le fonctionnement naturel d'un cours d'eau...



La végétation en berge est à réaliser par le riverains, mais cette intervention ne doit pas être drastique. Évitez les coupes à blanc et respectez les dates d'autorisation (interdit de couper les arbres entre le 15 mars et le 15 aout).



Les **embâcles** ne doivent pas être systématiquement retirés mais ils doivent faire l'objet d'un entretien quand ils bloquent complètement l'écoulement de la rivière (effet barrage).

Et la réglementation dans tout ça ?

Il existe différentes lois et textes réglementaires qui encadrent tous ces entretiens sur les cours d'eau :



Ces règles sont également établies afin de répondre aux objectifs européens de bon état écologique des milieux aquatiques d'ici 2027.



Ce qui est recherché

Un cours d'eau qui vit avec des alternances d'habitats (végétation, sable, fosses ...) permet d'améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité ! Il est donc important d'accepter qu'il ne soit pas "propre".

De **nombreux invertébrés** vivent dans les cours d'eau comme les larves de libellules. Ils représentent également un véritable garde-manger pour les poissons.



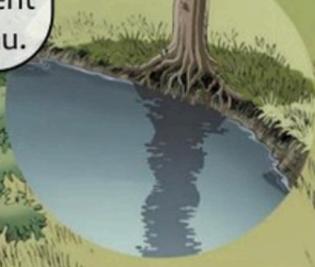
De **nombreuses espèces** de poissons profitent de la diversité des habitats qu'offre un ruisseau en bon état.



Les **écoulements rapides** et les trous d'eau se succèdent entre les sinuosités, offrant une grande diversité d'habitats aquatiques. Cette configuration du ruisseau permet également l'épuration naturelle de l'eau.



La **végétation en berge**, permet l'apport de nutriments, un ombrage et le maintien des berges grâce au système racinaire.



Le **débordement naturel** des ruisseaux recharge les nappes souterraines et limite les inondations des villes situées à l'aval. Les eaux de crue sont également « filtrées » dans les prairies inondables.



Illustration : Jean-Luc Simon

Ce qu'il faut éviter ...

Les fonctionnalités des cours d'eau seront dégradées si l'on retire les habitats et que l'on cure le fond du lit, provoquant ainsi des perturbations :

→ **Dégradation de la QUALITÉ DE L'EAU**

→ **INONDATIONS**

→ **ASSECS**

→ **PERTE de BIODIVERSITÉ**

**Des questions ?
Appelez-nous !**

Syndicat Chère Don Isac
1, Allée du Rocheteur
44590 DERVAL
Tel. : 02 40 07 58 33